

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2023-09

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	21	21

Date de la convocation :	le 17 mars 2023
Date de publication électronique :	Le 05 avril 2023

### Séance du 23 mars 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois mars à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Khristine FOYART, Sophie MERCIER, Nadine SANTUNE, Corinne TROUVAIN, Messieurs Philippe BARBILLON, Didier BÉRANGER, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Éric FOURDRINIER, Daniel GAGE, Claude GROS, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEOEUF, Hervé LE DROUMAGUET, Arnaud LUISIN, Laurent MAROT, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEAU, Jackie TASSIN.

Suppléant présent sans voix délibérative : Patrick BOUCHER

Absents représentés : Monsieur Daniel LARONZE représenté par Monsieur Arnaud LUISIN, Monsieur Patrick PEYR représenté par Monsieur Laurent MAROT, Monsieur Denis MESSIO représenté par Monsieur Éric FOURDRINIER.

Absents non représentés : Messieurs Jean-Pierre DESMOULINS, Claude LEBON, Alain FOURNIER, Daniel GAGE (départ en cours de séance), Florent MAZIÈRES, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Jean-Pierre HAUDRECHY,

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

### Objet : Budget Primitif 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants,

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire tenu lors de la séance du 26 janvier 2023,

Le Président rappelle que chaque membre de l'assemblée a reçu conjointement à sa convocation le projet du budget primitif principal dans les formes réglementaires et en fait sa présentation.

Le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

**APPROUVE** le budget primitif tel qu'il lui est présenté, s'équilibrant de la manière suivante :

#### Budget principal

En fonctionnement	6 099 604,99 €
En investissement	27 200 441,40 €
Total	33 300 046,39 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,  
Olivier FERREIRA